



NOTE DU BCC
SUR
LA COOPÉRATION DANS
LE DOMAINE DU TRANSPORT
ET DES COMMUNICATIONS

NOTE SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT ET DES COMMUNICATIONS

I. Introduction

Une industrie moderne des transports et des communications joue un rôle majeur dans le développement économique et social d'un pays car elle favorise le commerce intérieur et extérieur, l'utilisation économique des ressources naturelles, la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée, la diversification des marchés, la réduction de l'emploi et l'augmentation de la production agricole et industrielle.

L'industrie du transport est en pleine croissance en raison de l'augmentation du revenu par habitant et des besoins de mobilité des ménages, de la mondialisation des échanges, des tendances à la déréglementation et de la privatisation des infrastructures et services de transport, ainsi que les progrès technologiques.

L'infrastructure du transport est cruciale pour le développement économique et social des pays et l'infrastructure de qualité est un pilier essentiel de la compétitivité internationale.¹

Selon le rapport «Infrastructures à 2030», les besoins globaux en matière d'investissements dans les infrastructures de transport et de distribution pourront dépasser 11 trillions de dollars au cours de la période 2009-2030. Afin de planifier et de mettre en œuvre l'infrastructure de transport, les pays doivent disposer de cadres politiques nationaux solides et assurer un financement nécessaire.

Par ailleurs, en matière de transport de surface, les voyages mondiaux des passagers de la route et du rail devraient croître d'environ 120% et 230% jusqu'en 2050, alors que cette croissance devrait se situer entre 240% et 450% pour les économies non membres de l'OCDE. De plus, le transport mondial de la route et de fret ferroviaire devrait augmenter entre 230% et 420% pour la même période.²

Similairement, l'industrie des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) est aussi en croissance et continue d'être une industrie majeure de la croissance, de l'innovation aussi bien que du développement économique et social. La part du secteur des TIC dans le PIB est d'environ 6% dans les pays membres de l'OCDE, et relativement moins dans les pays en voie de développement. Avec la diffusion rapide des technologies digitales dans les pays en voie de développement, ce nombre pourrait augmenter à l'avenir. De plus, les contributions indirectes des investissements des TIC à la croissance économique à travers les améliorations dans la productivité totale des facteurs pourraient également être considérables.

Dans ce contexte, les infrastructures de transport et de communication constituent un élément essentiel du développement économique et social des pays. La croissance économique et la productivité d'une région donnée sont étroitement liées à son infrastructure de transport et à ses

¹ OCDE, 2012

² Forum International des Transports (FIT)

systèmes de transport, qui permettent une plus grande productivité grâce à des coûts logistiques réduits, des économies de stocks et un accès à des marchés de l'offre et du travail plus vastes.

Compte tenu du rôle stratégique des transports dans le développement économique d'un pays, des investissements importants dans les transports nécessitent des évaluations de projets performantes et une coordination efficace des transports entre les agences de planification et les autres autorités compétentes. À cet égard, les évaluations de projets de transport revêtent une importance cruciale pour obtenir le résultat escompté d'un investissement et pour utiliser efficacement les maigres ressources d'un pays.

L'évaluation des projets est indispensable pour déterminer la valeur et le coût des projets de transport à financer et à mettre en œuvre. Elle vise essentiellement à déterminer quels projets offrent le meilleur rapport qualité-prix. À cet égard, un mécanisme d'évaluation de projet efficace peut aider les décideurs à faire les bons choix afin d'atteindre leurs objectifs prédéterminés. L'évaluation des projets commence par une compréhension claire du rôle du projet dans la résolution des problèmes clés et dans la réalisation des objectifs spécifiés dans un plan intégré plus vaste de transport et d'aménagement du territoire. Par conséquent, un mécanisme d'évaluation efficace des projets de transport est un facteur clé pour le développement réussi des infrastructures de transport. Compte tenu de son importance cruciale, le Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications (GTTC) a inscrit l'évaluation des projets de transport à son ordre du jour.

En outre, la particularité du réseau de transport nécessite des efforts partagés et des processus décisionnels coopératifs afin de planifier et gérer un système de transport efficace et rentable. Ces dernières années, la nécessité croissante de développer les infrastructures ainsi que les contraintes budgétaires dans certains pays en développement et pays développés ont amené les gouvernements à rechercher de nouveaux moyens de financement pour les investissements d'infrastructure.

L'une des possibilités de financement consiste à impliquer les fonds et l'expertise du secteur privé en infrastructure et services dans le cadre d'initiatives de Partenariat Public-Privé (PPP). Les PPP sont des instruments permettant aux organismes du secteur public à conclure des accords contractuels à long terme avec des entités du secteur privé pour la construction ou la gestion d'infrastructures du secteur public.

Ainsi, le recours aux PPP dans les pays en développement est devenu de plus en plus populaire afin d'impliquer le secteur privé dans le développement des infrastructures publiques. Les principales caractéristiques des PPP sont les appels d'offres concurrentiels, l'innovation et l'expertise du secteur privé et le partage des risques entre les secteurs public et privé. Cependant, en raison du haut risque pesant sur les projets de PPP, la gestion efficace des risques reste un problème critique à résoudre.

À cet égard, la gestion des risques pour les projets de PPP dans le secteur des transports est d'une grande importance afin d'améliorer la qualité des infrastructures et des services de

transport nationaux. L'importance du sujet a donc amené le GTTC du COMCEC, lors de sa 14^{ème} réunion, à se concentrer sur la gestion des risques pour le transport dans les projets de PPP.

II. La Coopération dans le Domaine du Transport et des Communications sous l'égide du COMCEC

L'amélioration du fonctionnement, de l'efficacité et de la durabilité des transports et des communications dans les États Membres est l'objectif principal de la Stratégie du COMCEC dans le domaine des transports et des communications. Dans ce cadre, le GTTC du COMCEC a évalué, depuis la 34^{ème} session du COMCEC, les projets de transport et la gestion des risques dans les projets de PPP pour le transport lors de ses 13^{ème} et 14^{ème} réunions.

III. Améliorer l'évaluation des projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI (13^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications)

Depuis la 34^{ème} session du COMCEC, la 13^{ème} Réunion du GTTC s'est tenue le 21 mars 2019 à Ankara sous le thème «Améliorer les évaluations de projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI».

Le rapport de recherche préparé pour la réunion a révélé des résultats importants en termes de pratiques d'évaluation des projets de transport dans le monde et dans les Pays Membres. Le rapport de recherche fournit un cadre conceptuel sur l'évaluation des projets de transport, étudie les tendances globales et les pratiques actuelles et politique concrète des recommandations pour une meilleure évaluation des projets de transport dans les Pays Membres de l'OCI.

En ce qui concerne les pratiques d'évaluation des projets de transport dans la région de l'OCI, le rapport souligne que dans de nombreux Pays Membres de l'OCI, aucune législation ne stipule qu'une évaluation de projet doit être effectuée. L'évaluation des projets est souvent intégrée dans les procédures de développement de nouveaux projets de transport. De plus, alors que la nécessité de procéder à une évaluation de projet est souvent présente, la description de la manière de mener à bien la mise en œuvre du projet fait généralement défaut.

Le rapport de recherche révèle que les évaluations des projets ne se déroulent pas à grande échelle dans les Pays Membres. La plupart des directives ou manuels spécifiques sur la manière de mener à bien l'évaluation de projet font défaut. Les normes sur les paramètres d'entrée, comme le taux d'actualisation ou la valeur de temps, ne sont pas systématiquement appliquées. Un cadre méthodologique clair, décrivant pour quels projets quelle analyse doit être appliquée ; et quand et comment il doit être utilisé, est souvent absent des Pays Membres.

De plus, dans certains Pays Membres tels que la Jordanie et l'Iran, les modèles de transport sont appliqués pour soutenir l'analyse de la demande, dans certains cas, l'AMC est utilisée pour hiérarchiser les projets et développer un plan d'action. Le suivi de la mise en œuvre du projet est en cours dans la plupart des pays, cependant, l'évaluation ex post n'est souvent pas effectuée.

Dans ce cadre, le rapport a souligné les revers majeurs suivants liés aux pratiques d'évaluation de projets de transport dans la géographie de l'OCI :

- Absence de coopération et de coordination parmi les autorités publiques concernées.
- Manque et absence de données et de statistiques précises,
- Cadre juridique et institutionnel flou, et directives nécessaires sur le contenu des évaluations de projet,
- Absence de système de gouvernance définissant des rôles clairs et distincts pour l'institution qui examine et approuve l'évaluation des projets
- Manque de capacités institutionnelles et humaines pour mettre en œuvre les évaluations de projets dans toutes leurs dimensions.
- Absence d'évaluation ex-post.

À la lumière des principaux résultats du rapport susmentionné et des délibérations durant la 13^{ème} Réunion du GTTC, le Groupe de Travail a élaboré les recommandations de politique indiquées ci-dessous :

- Concevoir un cadre systématique pour l'évaluation des projets de transport, en indiquant les objectifs, les types et les méthodologies utilisées.
- Développer/Améliorer les manuels et les directives pour assurer une évaluation efficace et harmonisée des projets de transport et pour une mise en œuvre efficace des évaluations existantes.
- Appliquer les évaluations de projets de transport comme partie principale d'un cycle de projet complet et utiliser des données/informations de qualité, ainsi que les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet(s) précédent(s).
- Encourager le renforcement de la capacité d'évaluation de projet d'amélioration de transport par le biais d'un système de certification officielle des compétences, d'échange d'expériences, de programmes de formation, de séminaires, de conférences et d'ateliers de travail, etc.

Le rapport est disponible à l'adresse du COMCEC. (www.comcec.org)

IV. Gestion des Risques des Projets de PPP pour les Transports dans les Pays Membres de l'OCI (14^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur les Transports et les Communications)

La 14^{ème} réunion du GTTC, ayant pour thème « la Gestion des Risques des Projets de PPP pour le Transports dans les Pays Membres de l'OCI, a été tenue le 3 octobre 2019 à Ankara.

Le rapport de recherche préparé pour la réunion a révélé d'importants résultats en ce qui concerne la gestion des risques des projets de PPP de transport dans le monde ainsi que dans les pays membres. La littérature et les analyses effectuées dans le cadre de cette étude reposent sur sept éléments : (1) stratégie et politique (2) processus de décision préalable à

l'appel d'offres (3) acquisition et passation de marchés (4) construction et livraison d'actifs (5) exploitation et (6) fin du contrat. Le cadre conceptuel repose également sur la combinaison des dimensions de la gouvernance des risques : (1) identification des risques, (2) évaluation des risques, (3) répartition des risques, (4) surveillance des risques, (5) traitement des risques. Ces dimensions représentent une étude analytique permettant de décrire les différentes phases d'investissement, tout en suivant une approche dite « cycle de vie ».

Quant à la gestion des risques des projets de PPP de transport dans les pays membres de l'OIC, le rapport souligne que le rythme des projets de PPP de transport est resté relativement faible pour les pays membres. Le cadre juridique limité, l'instabilité économique, le faible niveau de compétitivité dans les offres de PPP, la capacité institutionnelle insuffisante ; la mauvaise gestion des risques des projets sont quelques-uns des principaux défis faisant obstacle à la mise en œuvre efficace des projets de PPP dans les pays membres de l'OIC.

Dans ce cadre, le rapport a mis en évidence les revers majeurs ci-dessous liés à la gestion des risques lors de la pratique des projets de PPP de transport dans les pays membres de l'OIC:

- Cadre juridique faible
- Absence de système de gouvernance définissant la répartition des tâches entre les différentes parties prenantes
- Faible capacité institutionnelle et humaine à gérer la gestion des risques des projets de PPP de transport à tous les niveaux
- Absence des directives nécessaires sur le contenu de la gestion des risques des projets de PPP de transport

À la lumière des principales conclusions du rapport et des délibérations de la 14^{ème} réunion du GTTC, le groupe de travail a formulé les recommandations de politique générale suivantes:

- Encourager le développement / l'amélioration du cadre juridique en adoptant une législation adaptée aux PPP.
- Attribuer des responsabilités nettes pour la gestion des PPP et établir/renforcer une unité / un département spécifique au sein du gouvernement
- Soutenir l'utilisation d'outils techniques appropriés, d'analyses, etc. et développer une bonne base de données et des compétences pour minimiser les risques lors de la mise en œuvre des projets de PPP.
- Développer / améliorer des directives de gestion des risques et des listes de contrôle pour la mise en œuvre des projets de PPP.

Le rapport est disponible à l'adresse du COMCEC. (www.comcec.org)

Mécanisme de Financement de Projets du COMCEC

À travers le Mécanisme de Financement de Projet, le Bureau de Coordination du COMCEC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI déjà enregistrés au Groupe de Travail sur le Transport et les Communications.

Trois projets dans la zone de coopération Transport et Communications étaient mis en œuvre en 2018 par la Gambie, l'Iran et la Jordanie dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. La Gambie a mis en œuvre le projet «Analyse des systèmes de gestion de la base de données routières dans les pays de l'OCI sélectionnés». Les pays partenaires du projet sont le Sénégal et le Nigéria. L'objectif du projet était d'analyser la situation actuelle en ce qui concerne l'établissement d'un Système de Gestion de Base de Données de Transport Routier en Gambie et de partager les expériences et les meilleures pratiques entre les pays partenaires. Le projet comportait un atelier de travail au cours duquel les pays partenaires ont présenté des exposés sur leur expérience et ont donné dans une feuille de route des recommandations pour la Gambie. La feuille de route est le résultat qui soutient la capacité d'élaboration et de planification des politiques de transport nationales pour la Gambie et les pays partenaires.

L'Iran a mis en œuvre le projet «Étude de faisabilité du corridor de transport Iran-Caucase» avec les pays partenaires, l'Azerbaïdjan et la Turquie. Le projet visait à améliorer le corridor de transport transnational entre l'Asie et l'Europe afin d'améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la durabilité des transports dans les États Membres. Dans le cadre du projet, un rapport de recherche a été soumis, basé sur des visites d'étude dans les pays partenaires et des analyses de dossiers. Le rapport porte principalement sur la situation actuelle des corridors de transport transnationaux dans le monde et dans l'OCI, sur une analyse détaillée des pays respectifs, des stratégies concrètes et des recommandations politiques pour la région de l'OCI.

La Jordanie a mis en œuvre le projet «Étude de faisabilité pour la reconstruction de l'ancienne ligne de chemin de fer ottomane du Hejaz» avec les pays partenaires, l'Irak et la Turquie. L'objectif du projet était d'étudier la ligne de chemin de fer de l'extrême nord à l'extrême sud de la Jordanie pour déterminer les points potentiels de l'infrastructure à développer. Dans le cadre du projet, un rapport de recherche a été produit. Le rapport respectif est basé sur des visites d'étude dans les pays partenaires et des analyses de dossiers. Le rapport consiste en une liste de recommandations, qui identifie la valeur ajoutée, le coût, la procédure des processus de reconstruction et les possibilités de PPP.

Lors du sixième appel à propositions de projets, trois projets ont été mis en œuvre par la Gambie, l'Iran et la Jordanie. Le projet, intitulé «Amélioration de la capacité humaine et institutionnelle pour un système de gestion de base de données intégré dans les pays de l'OCI», est appliqué par la Gambie en partenariat avec le Sénégal, le Nigéria et la Turquie. Ce projet vise à développer des politiques d'infrastructure saines et à améliorer la capacité de planification

et d'élaboration de politiques des transports nationaux des États Membres. L'objectif ultime est de développer une base de données de transport intégrée pour la Gambie avec le soutien des pays partenaires. Dans le cadre du projet, une visite d'étude en Turquie a eu lieu dans le but d'acquérir de l'expérience dans le système de gestion de bases de données sur les transports en Turquie. Après la visite, une formation sur le système de gestion de base de données de transport pour analyser et apprendre les normes, procédures et fonctions s'est déroulée en Gambie avec la participation des pays partenaires.

L'Iran met en œuvre le projet intitulé «Augmentation du transport et des échanges maritimes dans le cadre du SPC-OCI» avec le partenariat d'Oman, du Pakistan, du Qatar et de la Turquie. Le projet vise à renforcer l'inter-connectivité et l'interopérabilité du secteur des transports en faisant converger les normes techniques et en créant des liens entre les Pays Membres. Plus spécifiquement, le projet recherche des solutions pratiques dans le cadre du SPC-OCI pour faciliter les échanges commerciaux en réduisant les coûts de transport maritime internationaux. Dans le cadre du projet, un Rapport de Recherche sur la chaîne de transport multimodal dans les pays de l'OCI sera produit pour analyser les coûts de transport et de commerce par voie maritime et proposer des recommandations aux pays de l'OCI pour une circulation fluide des marchandises conformément au SPC-OCI.

Le projet «Reconstruction de la vieille ligne de chemin de fer ottoman du Hejaz - Phase 2» est mis en œuvre par la Jordanie. Le projet se concentre sur l'insuffisance des infrastructures de transport, les services d'entretien médiocres, les ressources financières limitées et les opportunités de financement, qui constituent les principaux problèmes des pays de l'OCI. Le projet se focalise également, dans le même but, les possibilités de financement pour la reconstruction de la ligne de chemin de fer du Hejaz et le partage d'expérience en matière d'ingénierie et de planification ferroviaires avec les pays partenaires du projet. Ainsi, un programme de formation sur les études de faisabilité, l'ingénierie ferroviaire et la planification a été organisé avec la participation des pays partenaires qui sont l'Égypte, l'Iraq, l'Arabie Saoudite et la Turquie. Un atelier de travail a également été organisé par les pays partenaires, juste après la formation, afin de présenter les opportunités et les défis concernant les besoins de financement de la ligne de chemin de fer du Hejaz.